



**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte**



11156679

TRIBUNAL DE COMMERCE - MONS
REGISTRE DES PERSONNES MORALES

- 5 OCT. 2011

Greffé

N°

N° d'entreprise : 424.063.907

Dénomination

(en entier) : **ASBL Institut d'Enseignement Libre Catholique à Dour**

(en abrégé) :

Forme juridique : ASBL

Siège : Rue du Roi Albert, 10 à 7370 Dour

Objet de l'acte : démission - nomination - renouvellement

Madame Cloquette Michèle, domiciliée rue de la Forêt(B), 31 à 7331 Saint-Ghislain a donné sa démission en date du 1er mai 2011 en tant qu'administrateur et membre de l'association. Celle-ci a été acceptée par l'assemblée générale du 11 mai 2011.

Monsieur Fasseaux Yves, domicilié rue de la Forêt(B), 31 à 7331 Saint-Ghislain a donné sa démission en tant que membre de l'association en date du 1er mai 2011. Celle-ci a été acceptée par le conseil d'administration.

En vertu de l'art 13§5 des statuts modifiés en 2004, le conseil d'administration désigne Monsieur Pierre Dupas comme administrateur délégué de l'association pour les actes administratifs de la responsabilité du PO.

Lors de l'assemblée générale du 11 mai 2011, il a été décidé de renouveler le mandat du commissaire pour le contrôle des comptes annuels à la SCPRL DCB Collin & Desablens, Avenue des Erables, 19 à 7500 Tournai pour les 3 prochains exercices comptables.

L'assemblée générale en date du 11 mai 2011 a renouvelé les mandats des administrateurs.

Le Conseil d'administration se compose comme suit :

Arthur OLIVIER, domicilié rue Fulgence Mason (Th), 2 à 7350 Hensies, président

Jacques CUISINIER, domicilié rue Henri Pochez, 148 à 7370 Dour, secrétaire

André VANNESTE, domicilié Grand'Place, 2 à 7370 Dour, trésorier

Robert BRUYERE, Voie du Prêtre, 2 à 7370 Dour, administrateur

Monique DOCLLOT, domiciliée rue du Curé du Château, 8 à 7500 Tournai, administrateur

Extrait du PV du 11 mai 2011

Dour le 26 septembre 2011

OLIVIER Arthur
Président

DUPAS Pierre
Administrateur

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 17/10/2011 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association, la fondation ou l'organisme à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature